magistrat et de plusieurs agents de sûreté, ils ont fouillé dix maisons à **Roubaix** et deux autres à **Tourcoing**, dans lesquelles les bandits pouvaient trouver un refuge.

Leurs recherches furent terminées à 9 h. 30 et ne donnèrent aucun résultat.

Des ordres formels avaient été donnés aux policiers pour arrêter les personnes qui auraient donné asile aux bandits et se seraient, par conséquent, rendues coupables de recel de malfaiteurs.

A 10 h. 30, les inspecteurs de la Sûreté générale ont quitté la ville.

Sont-ils en Belgique ?

Les insaisissables bandits ayant déroulé toutes les pistes, on se demande avec anxiété où ils se sont réfugiés.

Peut-être ont-ils repris de chemin de la Belgique.

A ce sujet, il convient de rappeler que nous avons annoncé dans nos éditions de samedi, que vendredi matin, un Belge venant travailler à **Roubaix**, avait cru apercevoir les bandits, le long du canal, au quai de Marseille, près du pont Daubenton. Ce fait qui paraissait invraisemblable ce jour-là, ne l'est plus aujourd'hui. En effet, les bandits étaient revenus à Roubaix vers minuit. Ils ont pu se reposer quelques heures dans cette ville et, avant l'aube, repartir vers la Belgique, ne voulant pas passer la frontière au grand jour.

Un fait pourra peut-être donner plus de poids à notre hypothèse. C'est qu'en effet, l'endroit où ils auraient été aperçus est un des points de Roubaix les plus proches de la Belgique : un quart d'heure à peine de marche.

CRUE DE LA LYS

On nous informe de Deûlémont que par suite des pluies persistantes, le niveau de la Lys augmente journellement et fait rappeler à beaucoup ses inondations qui sont toujours très dangereuses ; en effet, en ce moment, la Lys a une vitesse d'environ 6 kilomètres à l'heure soit le pas d'un homme, du fait de pareil courant, les bateliers se voient dans l'obligation d'employer un pilote pour pouvoir effectuer leurs voyages sans avaries. Souhaitons que cette année se passe sans qu'il arrive comme les années précédentes, que l'eau demeure très longtemps sur les champs et prairies, occasionnant ainsi des dégâts considérables.

La crise charbonnière

LA CONFÉRENCE DE LENS DES MINEURS DES TROIS BASSINS A CHARGE LES REPRÉSENTANTS DES OUVRIERS DE RENCONTRER LES REPRÉSENTANTS PATRONAUX

Après la réunion de samedi à DOUAI, au cours de laquelle les membres du Comité de la Fédération régionale des Syndicats confédérés des Mineurs d'ANZIN, du NORD et du PAS-DE-CALAIS protestèrent contre la dénonciation de la convention des salaires, ces syndicats ont tenu hier, à LENS, à la Maison Syndicale, une « conférence d'information » pour entendre les explications des membres du Comité « sur la position à prendre devant les événements à venir ».

A l'issue de cette conférence, il a été décidé que les représentants des ouvriers rencontreraient les représentants patronaux afin de connaître exactement la signification de la lettre de dénonciation des conventions.

Lorsque cette entrevue aura eu lieu, le résultat en sera communiqué aux ouvriers réunis en congrès et qui envisageront alors l'attitude à prendre.

LES MINEURS POLONAIS FONT CONFIANCE A LA C. G. T.

Dans l'après-midi, les représentants des groupes de mineurs polonais confédérés des bassins du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin, se sont réunis également à la Maison Syndicale de LENS, pour examiner la situation qui leur est faite par la crise.

Ils ont commencé par prendre les dispositions nécessaires pour faire fonctionner leur Fédération des Emigrés, fondée dernièrement.

Après avoir entendu les explications données par leur président, M. Majorczyk, les délégués ont approuvé une motion par laquelle ils déclarent renouveler leur confiance au bureau syndical des mineurs confédérés des bassins d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais.

LE CONGRÈS DES MINEURS UNITAIRES, A LENS, RÉCLAMA UNE ENTREVUE AVEC LE COMITÉ DES HOUILLÈRES ET PRÉCONISA LA GRÈVE COMME MOYEN DE RÉSISTANCE

Les délégués des sections syndicales des mineurs unitaires des Bassins du NORD, d'ANZIN et du PAS-DE-CALAIS se sont réunis également hier en congrès extraordinaire, à LENS, afin d'examiner la situation créée par la dénonciation de la convention des salaires.

L'assemblée acclama la déclaration d'un orateur disant :

« Les mineurs doivent suivre le mot d'ordre du syndicat unitaire, c'est-à-dire la résistance la plus énergique contre toute diminution de salaires et, comme moyen pour l'éviter : « la grève ».

A l'issue du congrès fut votée une résolution disant notamment :

« Se déclarant contre toute atteinte aux salaires des mineurs et fermement résolus à se placer à la tête de la lutte des mineurs et de son organisation pour imposer par le front unique de combat les revendications incluses dans un manifeste à la corporation. »

Il fut également décidé qu'une demande d'entrevue avant le 1er février serait formulée au Comité des Houillères.

TRÊVE NAVALE D'UN AN ?

A Londres, on prête au Etats-Unis l'intention de proposer à Genève la conclusion d'une trêve des constructions navales d'une durée d'un an.

Plus de douleurs grâce à Aspro

Voir dernière page

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 11 janvier 1932

Soleil : Lever à 7 heures 44 ; coucher à 16 heures 13.

Lune : Lever à 9 heures 53 ; coucher à 20 heures 13

Aujourd'hui : Sainte-Hortense. Demain : Saint-Arcade.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 10 janvier à 9 h. :

Baromètre 752 m/m 7 ; baisse depuis la veille à 18 heures.

Thermomètre Fronde 5°0 ; Minima 2°0.

Etat hygrométrique 85 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : néant ; Direction du vent : Sud ; Force : fort à très fort ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : moitié couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : très quelques pluies.

EN PASSAGE. — Hier après-midi, à 15 h. 20 est arrivé en Gare-Maritime de Calais, par le « Nord Express » Lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles qui s'est embarqué aussitôt à bord du vapeur « Canterbury » de 15 h. 45, pour Douvres et Londres.

LES FUNÉRAILLES NATIONALES DE M. ANDRÉ MAGINOT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les troupes, longtemps avant le char funèbre, ont commencé leur marche vers les Invalides, avec leurs drapeaux et leur musique. D'autres régiments ont formé une haie mouvante qui se déplace avec le cortège.

Le fanion du ministre de la Guerre est porté par l'adjudant Lavolle. Immédiatement après le char viennent des sous-officiers qui, sur des coussins, portent les décorations du défunt. Ils ont été choisis parmi les différentes armes de la garnison de Paris. On remarque parmi eux un garde républicain. Puis, c'est la famille : le frère de M. Maginot ; son beau-frère, M. Joseph ; les neveux et cousins du ministre ; Mme Maginot, mère du défunt ; la fille de celui-ci, Mlle Françoise Maginot, Mme Joseph, ont pris place dans les voitures. Viennent ensuite les membres du Cabinet civil ayant à leur tête : MM. Louvel et Thomas, directeur et chef du Cabinet et les officiers du Cabinet militaire, au premier rang desquels on remarque les généraux Requin et Bouy, chef et chef adjoint.

Le groupe des personnalités, celui des mutilés, des aveugles, ex-combattants, etc...

Puis, voici que débouche seul de la cour d'honneur, le général Braconnier, représentant le président de la République. Ce sont alors, cheminant côte à côte, MM. Lebrun, président du Sénat, et Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés.

M. Pierre Laval a pris la tête des ministres et sous-secrétaires d'Etat, qui sont presque tous présents. M. Léger, directeur des affaires politiques et du cabinet au ministère des Affaires étrangères, représente M. Briand. Le bureau du Sénat et celui de la Chambre des députés forment la suite du cortège. Ils sont précédés des huissiers en manteau d'apparat. C'est alors le Conseil supérieur de la guerre, dont les membres ont revêtu leur uniforme de cérémonie, beaucoup ayant adopté la nouvelle tenue sombre et le bicorne plume.

Enfin, troupe douloureuse et émouvante où l'on voit des amputés et des aveugles ; voici les représentants d'associations d'anciens combattants venus suivre le corps de leur camarade.

L'hommage de la foule

Par un itinéraire allongé, en remontant la rue Saint-Dominique, le cortège gagne le boulevard Saint-Germain qu'il suivra jusqu'à la Chambre des députés pour s'engager ensuite sur le Quai d'Orsay.

Les troupes qui forment la haie d'honneur présentent les armes. Partout sur le trottoir, aux fenêtres, c'est la foule émue et recueillie. Rue de Solférino, les anciens combattants, groupés par associations autour de leurs drapeaux, se sont joints au cortège après avoir salué au passage.

Au fur et à mesure que les derniers rangs du convoi ont défilé, les Parisiens débordent les barrages, emplissent la chaussée et font au convoi une sorte de prolongement populaire.

Sur les marches de la Chambre des députés, le public a pris place très nombreux aussi. Le cortège avance lentement au milieu de ce concours de population, jusqu'à l'esplanade des Invalides, tout entière occupée par des délégations d'anciens combattants, des troupes de boys-scouts et des enfants des écoles.

La cérémonie religieuse

Le soleil qui a percé la brume, éclaire le dôme des Invalides lorsque le cortège s'arrête devant la grille d'entrée.

Aux abords des Invalides, tous les lampadaires ont été voilés de crêpe. Sur l'Esplanade, où trois tribunes ont été édifiées, la foule est massée sur trois ou quatre rangs et un emplacement a été réservé aux anciens combattants. Comme sur le reste du parcours, les troupes forment la haie. Il est près de 9 heures, les trompettes de la garde jouent un air funèbre, les troupes présentent les armes, cependant qu'arrive le cortège funèbre ayant à sa tête le général Andréa, commandant de la place de Paris. Les troupes vont se masser dans les rues voisines où elles attendent le moment de défiler.

A 9 h. 20 exactement, le corps du ministre pénètre à l'intérieur des Invalides, où un clairon se fait entendre. Peu après les grilles sont fermées derrière les personnalités admises à assister au service religieux.

L'église Saint-Louis des Invalides est sobrement parée à l'extérieur de draperies bordées de grecques d'argent, quatre faisceaux sont accrochés au fronton, des cartouches portant les initiales R. F. complètent l'ensemble décoratif funèbre. L'intérieur est absolument nu. Seuls courent tout autour de la nef la frange des drapeaux conquis par les armées françaises pendant des siècles.

Bien avant l'heure de la cérémonie, les personnalités officielles prennent place dans les travées qui leur sont réservées.

Parmi les membres des corps constitués, on remarque les robes rouges des magistrats et les habits verts des membres de l'Institut conduits par le nouveau président, Mgr Baudrillart, qui porte le manteau romain violet.

Le clergé de Sainte-Clotilde, ayant à sa tête le chanoine Verdrie, curé de la paroisse, est allé processionnellement à la rencontre du cardinal archevêque de Paris, qui préside la cérémonie.

Lorsque la tête du cortège pénètre dans l'église, la Cantoria, que dirige M. Jules Meunier, entonne le « Requiem », de Gabriel Fauré. Cependant le cercueil est porté jusqu'au catafalque qu'entourent des drapeaux cravatés de crêpe et les personnalités qui suivaient le cortège gagnent les places qui leur ont été réservées. Le général Braconnier prend place dans le sanctuaire aux côté du prince de Monaco, qui, général de l'armée française, avait reçu des mains de M. Maginot, il y a quelques semaines, les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur.

Dans le chœur, face à la famille du ministre défunt, s'installent les membres du Conseil supérieur de la Guerre et les collaborateurs immédiats de M. Maginot. L'église est toute illuminée par les rayons d'un soleil clair et tiède. Pendant la messe, qui est dite par M. l'Abbé de l'Epinois, ancien officier supérieur, vicaire à Sainte-Clotilde et ami personnel du ministre, la « Cantoria » chante la « Messe de Requiem » de Fauré. Le « Salvum Fac Populum Tuum », de Ch.-M. Widor, est joué par le grand orgue que tient M. Marcel Dupré, avec accompagnement cuivres et tambours.

Au moment de l'Elévation, trompettes et clairons jouent la sonnerie « Aux Champs ». C'est ensuite « O vos omnes », de Couperin, et le « De Profundis Solennel », de M. Jules Meunier, chanté par deux chœurs qui groupent cent-vingt exécutants. L'absoute est donnée par le cardinal Verdier, avec toute la solennité des rites pontificaux.

A 10 heures, la cérémonie religieuse est terminée.

Aux Invalides

Le corps est transporté, avec le même protocole qu'à l'arrivée, jusqu'à l'entrée des Invalides, du côté de l'Esplanade.

Dans les tribunes ont pris place toutes les personnalités qui ont assisté à la cérémonie religieuse et quelques autres qui se sont rendues directement sur l'Esplanade des Invalides.

On remarque notamment, Lord Tyrrell, Ambassadeur de Grande-Bretagne ; le Comte Manzoni, Ambassadeur d'Italie ; M. Walter Edge, Ambassadeur des Etats-Unis ; les Ambassadeurs et Ministres plénipotentiaires ; les Attachés militaires, etc...

Le cercueil est amené à l'entrée de l'avenue Galliéni, le porte-drapeau du 44e Régiment Territorial se place à la droite du cercueil, le porte-fanion est à gauche.

Le discours de M. Laval

M. Pierre Laval commence d'une voix forte son discours ; il prononce ces mots :

« J'adresse, au nom du gouvernement, un suprême hommage à la mémoire d'André Maginot, dont la mort soudaine vient de frapper si cruellement le pays et l'armée. Je viens de perdre un collaborateur et un ami.

» Dimanche dernier, il y a juste une semaine, je m'étais rendu à son chevet. La maladie l'avait terrassé. Il me reconnut cependant et me souriant à travers sa fièvre, il me dit : « Je suis hors de combat, continue ».

» Puis ce chef robuste, cet entraîneur d'hommes, reprit sa lutte avec la mort.

» Comment cet adieu émouvant au président du Conseil, par le ministre de la Guerre qui va mourir, n'évoquerait-il pas l'image légendaire du sergent Maginot, fouillant les abords de Verdun à la tête d'une poignée d'éclaireurs, suspendant un moment sa marche pour serrer la main d'un camarade de combat, et lui transmettre une consigne : celle que, dans la vie publique comme au front, André Maginot a toujours observée, le devoir envers la Patrie. »

M. Maginot pendant la guerre

M. Laval rappelle ensuite la vie politique de M. Maginot, puis sa conduite pendant la guerre jusqu'au 9 novembre 1914 où, pris sous le feu de l'ennemi, il tombe grièvement atteint.

« Cependant, avec une poignée de survivants, encerclé par un ennemi supérieur en nombre, il tient de longues heures jusqu'au soir, jusqu'au moment où ses hommes, à la faveur de la nuit, pourront se replier vers les lignes françaises et emporter leur grand sergent blessé.

» Immobilisé pendant un an sur un lit d'hôpital, il fait l'étonnement de tous par sa bonne humeur, il s'inquiète seulement du sort de ses compagnons d'armes. Il ne se rétablira jamais. C'est invalide, entre béquilles, qu'André Maginot revient au Palais-Bourbon pour continuer à servir son pays. Ce patriotisme inaltérable, cette vaillance directe, nous les retrouverons désormais à chaque étape de sa carrière parlementaire et gouvernementale ».

Le président du Conseil ajoute :

« Depuis son retour à la Chambre, comme président de la commission de l'armée, ou comme ministre, il participe à l'effort d'organisation indispensable pour permettre à nos soldats de tenir et de vaincre. Et, au jour du défilé de la victoire, passant sous l'Arc de Triomphe, à la tête des mutilés, s'appuyant sur ses deux cannes, André Maginot, sergent, parlementaire et ministre, pouvait se dire qu'en servant son pays, il avait pleinement accompli son destin ».

L'orateur retrace l'œuvre ministérielle du défunt. Il aimait la paix, « mais il considérait que la sécurité de la France était la condition de cette paix ».

« Le salut de l'armée et de la patrie »

M. Laval dit en terminant :

« Face à ce vieil hôtel des Invalides qui exalte, en même temps que la splendeur de notre passé militaire, l'héroïsme sacré de ceux qui ont souffert pour le pays il était naturel que le gouvernement vous conviât à vous incliner devant la dépouille d'André Maginot, soldat de Verdun, mutilé de la guerre, chef de l'armée, mort en fonctions.

» André Maginot nous apparaît comme le signe même du patriotisme. Puisse cette pensée apporter une consolation à la douleur de sa fille, de sa mère, de tous les siens et à la tristesse de ses amis. Que nos soldats, en défilant une dernière fois devant André Maginot, lui apportent le salut de l'armée et de la patrie ».

Le défilé des troupes

L'émotion a gagné peu à peu le Président du Conseil et c'est à la péroraison, d'un accent pathétique, qu'il laisse tomber les derniers mots : « Soldat de Verdun, mutilé de la guerre, mort en fonction. »

Aussitôt, le défilé commence. Il se poursuivra pendant plus d'une heure. A pied, le général Gouraud salue de l'épée le cercueil et se place devant la grille des Invalides. La Musique de la Garde ouvre le défilé, dont l'ordre est celui des cérémonies militaires solennelles. Ce sont d'abord les élèves des grandes écoles, puis les pompiers de Paris ; les chasseurs à pied du bataillon dit de Sidi Brahim, le 8e, trois bataillons d'infanterie de la garnison de Paris, les régiments coloniaux, les tirailleurs. Des trompettes précèdent les formations d'artillerie, puis c'est la cavalerie, les chars d'assaut, les autos-mitrailleuses. Les officiers saluent du sabre ou de l'épée le cercueil lorsqu'ils parviennent à sa hauteur. Un peloton de gardes républicains marque la fin du défilé à 11 h. 45.

A la Chapelle Saint-Louis

Le corps est ensuite transporté à la chapelle Saint-Louis, où il attendra le départ pour Revigny.

M. Pierre Laval, avant de quitter les Invalides, a tenu à saluer une dernière fois le corps de son collaborateur et à présenter ses condoléances aux membres de la famille. Les principaux chefs de l'armée ont conduit le corps jusqu'au caveau provisoire.

La situation ministérielle

M. LAVAL REPRENDRA AUJOURD'HUI LES CONVERSATIONS

La journée d'hier n'a apporté aucun changement dans la situation politique parlementaire créée par la disparition de **M. Maginot** et la retraite annoncée de **M. Briand**. On n'en attendait point d'ailleurs, **M. Laval** avait annoncé qu'il ne prendrait pas de décision avant le début de la semaine. Il n'a pas changé d'avis, et ce n'est, vraisemblablement que demain, qu'il sera en mesure de savoir lui-même de quelle façon il dénouera la crise partielle que les événements ont subitement ouverte.

M. Laval rentré tard à son ministère, après les obsèques du ministre de la Guerre, a travaillé toute l'après-midi avec ses collaborateurs. A la fin de la journée, il a reçu **M. Flandin**, ministre des Finances, avec qui il a eu un assez long entretien. On croit savoir qu'il est dans ses intentions de faire visite aujourd'hui à M. Briand et à M. Paul Doumer. Peut-être, rencontrera-t-il, d'autre part, M. Herriot, si le président du Parti radical-socialiste est de retour à Paris.

L'impression dans les milieux politiques continue d'être que le président du Conseil se bornera à procéder au remplacement de MM. Maginot et Briand, à moins que certaines circonstances particulières ne viennent l'obliger, pour jouir de sa pleine liberté de manœuvre, à présenter la démission collective du Cabinet.

On cite toujours le nom de **M. Tardieu** pour le portefeuille de la Guerre. Un sénateur, **M. Julien Durand**, ou plus probablement **M. Peyronnet**, irait à l'Agriculture. M. Pierre Laval prendrait les Affaires étrangères, l'Intérieur étant dévolu à M. Cathala, le sous-secrétaire actuel. Attributions, d'ailleurs, encore bien incertaines, car elles préjugent des conversations fort importantes et sans doute décisives qui auront lieu aujourd'hui.

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX BIEN DÉCIDÉS A DÉMISSIONNER

Le Préfet avait récemment refusé d'accepter la démission de 15 des membres de la Municipalité de Royan. Les mêmes conseillers, comprenant notamment le Maire, réunis hier matin, ont décidé de donner pour la seconde fois leur démission.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ANCIENS NORMALIENS

L'assemblée générale annuelle des Anciens Élèves de l'École Normale Supérieure a eu lieu hier après-midi, dans la salle des Actes de l'École de la rue d'Ulm, sous la présidence de M. Émile Borel, membre de l'Institut, qui a prononcé un discours.

LE PRINCE D'ÉTHIOPIE A FONTAINEBLEAU

Le Prince d'Éthiopie, accompagné de sa sœur et d'une suite, a visité hier après-midi, le Palais de Fontainebleau.

UNE ATTAQUE DE 12.000 ÉMEUTIERS DANS L'HINDOUSTAN

A Srinagar (Cachemire), la police ayant arrêté trois individus accusés d'incendie une bande d'environ 12.000 émeutiers armés a attaqué le poste de police et délivre les prisonniers.

TREIZE VICTIMES D'UNE EXPLOSION EN PERSE

Une dépêche de Téhéran annonce qu'un dépôt d'explosifs servant aux travaux d'une mine voisine a fait explosion. Le bâtiment a été complètement détruit. Quatre personnes ont été tuées et neuf grièvement blessées.

La Politique Régionale

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

M. Ernest Couteaux, ancien député, conseiller général, maire de Saint-Amand, a été proposé comme candidat par le Parti socialiste, dans la deuxième circonscription.

On nous communique :

« Les sections socialistes de la deuxième circonscription de Valenciennes ont tenu un Congrès à la mairie d'Anzin, le dimanche 10 janvier, à 10 heures, en vue de la désignation de leur candidat aux élections législatives prochaines.

» M. Ernest Couteaux, maire de Saint-Amand, conseiller général du Nord, fut désigné à bulletin secret, à l'unanimité des membres du Parti socialiste, appartenant à la deuxième circonscription de Valenciennes.

» Ces résultats furent salués par des applaudissements.

» Il fut ensuite procédé à la constitution du Comité électoral, appelé à organiser dans la circonscription, une campagne de propagande qui semble devoir être menée avec la plus extrême vigueur, en faveur de la candidature de M. E. Couteaux ».

Le député sortant est M. Léon Millot, maire de Valenciennes, ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

M. Charles Gonlaux, député du Nord, 1er adjoint au maire de Douai, a été proposé comme candidat par la section de Douai du Parti socialiste dans la première circonscription.

On nous communique :

« Les membres des groupes composant la section de Douai du Parti socialiste, réunis dimanche à leur siège, rue des Ferronniers 19, ont félicité M. Charles Gonlaux, 1er adjoint au maire de Douai, député du Nord, de la manière dont il a rempli son mandat de député et ont chargé ses délégués de proposer au Congrès de la première circonscription de Douai, qui se tiendra le 31 janvier, à Flers-en-Escrebieux, de désigner à nouveau M. Charles Gonlaux comme candidat du Parti socialiste aux prochaines élections législatives. M. Gonlaux fit ensuite un large exposé de la situation politique et économique très applaudi par l'assemblée ».

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

M. Irénée Carlier, conseiller général, maire de Vertain, a été proposé comme candidat, par le Parti socialiste, dans la 2e circonscription de Cambrai.

Dimanche à 16 heures, s'est tenu à la Maison du Peuple, rue de Selle, à Solesmes, un Congrès des sections du Parti socialiste de la 2e circonscription de Cambrai en vue de la désignation d'un candidat de ce parti aux élections législatives prochaines. Cette assemblée, à laquelle assistaient environ 150 délégués, fut présidée par M. Lebas, maire de Roubaix, conseiller général, secrétaire de la Fédération socialiste du Nord.

Avant qu'il fut procédé au vote, MM. Auguste Beauvillain, maire de Caudry, ancien député, Gaston Bracq, maire de Bertry, Léonard Carré, conseiller municipal à Le Cateau, Eugène Fiévet, directeur d'école à Caudry, qui avaient été désignés comme candidats par diverses sections se retirèrent.

En conséquence, M. Irénée Carlier, conseiller général, maire de Vertain, demeuré seul, fut désigné à l'unanimité candidat du Parti socialiste dans la 2e circonscription de Cambrai.

On sait que le siège de député de cette circonscription est actuellement détenu par M. Deligne, ministre des Travaux publics.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

LE PARTI RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE A DÉSIGNÉ SES CANDIDATS

On nous communique :

« Dimanche s'est réuni à Arras le Comité d'arrondissement du Parti radical et radical-socialiste, sous la présidence de M. Mathon. De nombreux délégués y assistaient ainsi que des maires de la région.

» Après discussion et vote, les candidats ont été désignés : Pour la première circonscription : M. Méaux, avocat à la Cour d'Appel de Paris, et pour la deuxième circonscription : M. Delplace, conseiller général du canton de Marquion et maire de Sauchy-Lestrée. »

ÉLECTION CANTONALE

CANTON DE MARCHIENNES

M. Brachelet, maire communiste de Somain, a été élu conseiller général

Voici le résultat des élections cantonales qui ont eu lieu hier dimanche à l'effet de pourvoir au remplacement de M. Mercier, conseiller général décédé :

Inscrits : 9.323 ; votants : 7.751 ; Suffrages exprimés : 7.690 Desmoutiez (rép.) 2.303 voix ; Planque (soc.) 648 voix ; Brachelet (com.), 4.739 voix élu.

Une manifestation accueilla le nouvel élu.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON

Consultez le

LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE EN VENTE PARTOUT

Couverture rouge

Lyon-Bellevue, Lamage de Lille.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

FEUILLETS ROUBAISIENS

J'AI DU BON TABAC...

« J'ai du bon tabac, tu n'en aura pas », c'est la chanson qui dit cela, c'est malheureusement parfois aussi la Régie.

L'herbe à Nicot qui se vend à des prix si abordables chez nos voisins belges est débitée chez nous, non pas à son pesant d'or, mais largement à son pesant de nickel et le brave homme qui doit gratter sur « son dimanche » pour acheter un perlot que l'habitude lui a rendu nécessaire, sait ce que lui coûte son « vice » comme dit la bourgeoise avare !

Depuis une époque ou la régie nous offrait ses produits présentés à la diable, il y a eu certes un gros progrès réalisé et vous pouvez maintenant acheter tabac et cigarettes dans des enveloppes qui font plaisir à l'œil.

Les prix ont bien suivi la courbe ascendante, mais toute distraction doit se payer et l'on aligne sans trop y penser ses cinquante sous pour un paquet de Gauloises bleues.

Cependant la note paraît amère lorsqu'au lieu de tabac, on trouve dans les « roulées » une bûche magistrale ou pis encore un « ersatz » inattendu.

C'est le contribuable qui se trouve roulé et qui proteste.

Un de nos lecteurs, nous a remis ces jours derniers avec un petit mot indigné une Gauloise qui contenait en ses flancs un morceau de toile émeri.

Evidemment la plaisanterie est un peu saumatre surtout si l'on considère que le morceau de toile émeri était en mauvais état et inutilisable pour son emploi habituel.

Peut être, après tout, s'agissait-il de cigarettes-surprises contenant des cadeaux de nouvel-an ? Il serait permis en ce cas de demander à l'administration compétente de choisir plus judicieusement ses cadeaux et pour notre lecteur, nous nous permettrons respectueusement de lui demander qu'à l'avenir, elle emploie pour la fabrication de ses cigarettes de la toile émeri neuve... ou même de préférence.... du tabac !

A. B.

BOCK MEYERBEER Médaille d'Or

1er PRIX AU CONCOURS DE GAND 1928

LA RADIESTHÉSIE APPLIQUÉE AUX PIGEONS VOYAGEURS

UNE CONFÉRENCE DE M. POTHIEZ

M. Pothiez, d'Antoing, savant réputé, dans le monde de la radiesthésie, a fait hier, au Cercle colombophile « Le Progrès », une intéressante conférence sur l'art du sourcier appliqué aux pigeons voyageurs.

Cette causerie, suivie d'expériences du plus haut intérêt, fut faite devant un nombreux auditoire, composé de « coulonneux » toujours soucieux de se perfectionner dans l'art colombophile, d'amateurs, désireux de se faire une idée des choses de la radiesthésie, science qui reste fort obscure pour la plupart, d'initiés et de sceptiques. Beaucoup de ces derniers, sortirent d'ailleurs de la salle de conférence moins convaincus dans leurs principes qu'ils ne l'étaient en y pénétrant.

L'orateur fut présenté par M. D'Hont, secrétaire général du « Progrès », qui dit en deux mots, le but de la causerie.

M. Pothiez expliqua comment, étant capitaine en Afrique, il fut intéressé par les travaux des prospecteurs de métaux, qui obtenaient des résultats plus concluants avec leur baguette qu'en se basant sur les données les plus absolues de la science.

Il acquit ainsi la conviction que les corps inertes émettaient des ondes, pourquoi les corps vivants n'en émettraient pas.

Les individus émettent donc des radiations, or l'étude de la cellule est semblable à celle de l'individu.

Les colombophiles, pour obtenir de bons spécimens rechercherent la lignée pure. La race de pigeons voyageurs est hybridé, l'espèce pure a disparu.

Pour former de bons spécimens on accouple.

Galton prétend que l'hérédité est primordiale chez les individus. Mendel, par contre, a prouvé que 1 pigeon frère d'un champion peut être un étourdi.

Le pigeonniste qui accouple des oiseaux, opère sur des races perfectionnées. Mais entre les deux éléments, mis en présence, il y a disjonction, lutte de caractères.

La classe provient de la formule d'accouplement.

Pour le bien, il faut accoupler deux formules semblables en potentiel. Et c'est là, que la baguette du sourcier peut intervenir pour découvrir ces deux formules identiques.

Le conférencier sagement, fit remarquer, que la classe chez un pigeon, n'était pas l'élément primordial. La forme joue un rôle plus important encore.

La forme est tributaire du milieu, du climat, de l'habitat, de l'entraînement. Ce dernier point étant fort important. Pour maintenir en forme le sujet, il faut lui faire acquérir le style, prendre toutes les précautions, pour qu'il conserve un équilibre parfait.

La digestion, joue son rôle, il est nécessaire d'alimenter les oiseaux en vitamines.

L'innervation ou tension nerveuse intervient et permet quelquefois à des pigeons sans valeur d'obtenir un magnifique résultat, qui n'a d'ailleurs aucun lendemain, d'où pratique du doping.

L'orientation paraît assez curieuse, exploitée par la radiesthésie, le pigeon regagnerait son colombier parce que les matières organiques qu'il a laissées, émettraient des ondes, qui ramèneraient le volatile vers elle. C'est d'ailleurs l'oreille qui permet de s'orienter. Il en découle une double nécessité de ne jamais, profiter du départ d'un pigeon pour nettoyer son nid, et de veiller aux oreilles du volatile.

L'hygiène doit être soignée, plus en fortifiant l'oiseau, qu'en détruisant le microbe.

La forme tributaire de tous ces éléments peut être déterminée par la baguette, et l'on peut ainsi prévoir entre plusieurs oiseaux, celui qui sera le mieux classé.

M. Pothiez se livra ensuite à une série d'expériences.

M. Arthur Desmarchelier, colombophile réputé lui avant présenté quatre pigeons, il put, à l'aide de sa baguette, les classer selon leur valeur.

AU CERCLE HORTICOLE

L'Assemblée générale a eu lieu dimanche soir, sous la présidence de M. G. Delcourt président, assisté de MM. Masquelier et Cavro. La vaste salle de la Taverne Liégeoise était comble. En cette première réunion de l'année le Président présenta ses vœux à l'Assemblée et constata que l'année écoulée a été des plus prospère pour la Société qui grandit toujours en nombre ; en présence des nombreux amateurs qui viennent encore à ce jour, grossir les rangs. Il faut présager que l'année 1932 sera meilleure encore à l'ordre du jour de cette séances étaient les élections pour le renouvellement partiel des membres du Bureau et du Conseil, le scrutin terminé, le dépouillement fait par MM Imbrecht Bernaux et Carpentier, donna comme résultat la réélection de tous les membres sortants.

La tombola gratuite fut très importante, des lots de rosiers nains et grimpants de toutes variétés, des arbres fruitiers de toutes espèces furent emportés par des nombreux gagnants et le fournisseur, M. Heinri Masquelier, pépiniériste à Lys-lez-Lannoy, fut grandement félicité.

UNE FÊTE ENFANTINE A L'UNION DES MUTILÉS

La salle du Foyer des Mutilés s'étant avérée trop petite pour l'organisation de la matinée enfantine annuelle, coïncidant avec l'arbre de Noël de l'Union des mutilés et réformés, l'actif comité de ce groupement a choisi la vaste salle des fêtes de la rue de l'Hospice, pour recevoir les enfants des membres et distribuer leurs étrennes.

Cinq cents enfants des mutilés étaient hier réunis avec leurs parents pour assister à une séance récréative mise sur pied à leur intention et recevoir les friandises accordés d'une façon prodigue, grâce à la munificence du comité.

La section lyrique de l'Amicale des Arts et le Cercle symphonique des mutilés dirigé par M. Harinckouke, ont prêté leur concours à cette matinée qui fut réussit à souhait.

Petits et grands s'amusèrent à l'envie, intéressés par l'excellent spectacle qui était présenté Mlle Gilberte, petite danseuse étoile, se fit apprécier dans des danses orientales. Riri, comique grime et les « Joé », clowns paradistes, prodiguèrent l'hilarité générale. Les « Morejas », duettistes militaires, imitèrent des scènes de caserne. M. Bagein, basse chantante, fut une fois de plus l'excellent artiste que nous connaissons. Joseph Lemarchand, justement appelé le comique des familles, justifia sa réputation et les « Marandjis », clowns musicaux, étonnèrent en même temps qu'ils réjouirent.

Le père Noël dont la hotte était bien garnie fut présenté par M. Bagein, il combla de friandises les jeunes spectateurs.

Au cours de la séance, M. Gibon, président de l'Union des mutilés et réformés, prit la parole pour remercier les sociétaires d'être venus si nombreux à cette manifestation. C'est une preuve d'attachement qui est témoignée au Conseil d'administration et un encouragement pour mieux faire encore dans l'avenir. C'est en plus la marque du véritable esprit de concorde qui règne au sein de l'Union des mutilés et réformés.

CHUTE OU AGRESSION ?

Hier, au cours de la soirée, des passants aperçurent à l'angle des rues St-Jean et du Moulin, un vieillard qui geignait. Ils firent avertir le docteur Lekieffre qui prodigua ses soins au vieillard qu'on sut être M. Henri Delehaye, 63 ans, demeurant 59, rue du Moulin. Le praticien qui releva des plaies contuses sur le crâne fit admettre le blessé à l'hôpital de la Fraternité.

Une enquête est ouverte en vue de savoir si le vieillard s'est blessé accidentellement ou s'il a été assailli.

CYCLES "LE NORD"

18, Rue de l'Epeula, ROUBAIX

VERITABLE BAISSE AVEC GARANTIE par REMBOURSEMENT sur les ACHATS FAITS PENDANT L'ANNÉE 1932

BICYCLETTES SPÉCIALES «LE NORD»

Routière ..... 435 fr.
Course ..... 455 fr.
Ballon ..... 475 fr.

Enveloppes 1re choix, la pièce.. 14 fr.
Chambre à air 1re choix..... 6 75

Grand assortiment d'accessoires

à des prix défiant toute concurrence.

A SAISIR une voiture d'enfant valeur 550 fr., pour 400 fr.

2032

LE TRAFIC DE LA GRANDE VITESSE

Comme la Petite Vitesse, la Grande Vitesse a connu, en décembre, une période calme comparativement au mois de décembre de 1930. On relève cependant sur les postaux, une augmentation d'opérations : c'est le seul chapitre qui n'est pas atteint par la crise ; il doit son activité aux nombreux envois de jouets à tricoter.

Passons aux chiffres :

Voyageurs. — Il y eut 29.168 voyageurs avec un produit de 433.994 fr. en décembre de 1930 ; le mois dernier, on a relevé 27.045 voyageurs avec un produit de 475.167 fr. Les expéditions messageries qui s'étaient élevées à 17.092 en 1930, sont descendues à 13.649 le mois dernier.

Postaux. — Postaux étrangers au départ : 1930, 5.751 ; 1931, 5.933 ; Postaux français au départ : 1930, 56.399 ; 1931, 65.276 ; Valeurs déclarées, 1930, 9.532 ; 1931, 10.383. Les arrivages qui avaient été en décembre 1930, de 10.357 sont descendus à 8.905 le mois dernier

COURS DE LA VIANDE EN CHEVILLE

Semaine du 4 au 9 Janvier. — Bœufs, vaches, génisses : 1re qual. : 9.50 à 11 fr. 50 ; extra jusqu'à 14 fr. ; 2e qual. : 8.25 à 9.25 ; 3e qual. : 7 fr. à 8 fr.

Taureaux : 1re qual. 8 fr. ; 2e qual. 7.